

L'alternance à la



Faculté des **sciences du sport**



Université de Strasbourg

→ Je suis étudiant·e 

Nos formations ouvertes à l'alternance

DEUST (BAC+2)

→ Activités physiques et sportives adaptées : déficiences intellectuelles, troubles psychiques **CA CP**

→ Activités physiques et sportives et inadaptations sociales **CP**

→ Pratique et gestion des activités physiques et sportives et de loisirs pour les publics seniors (*uniquement en deuxième année*) **CP**

Licence professionnelle (BAC+3)

→ Commercialisation des produits et services sportifs **CA CP**

→ Métiers de la forme **CA CP**


Master (BAC+5)

→ Wellness management **CA CP**

→ Sport et aménagement des territoires (*uniquement en M2*) **CP**

→ Entraînement et Optimisation de la Performance sportive **CA CP**

→ Marketing du sport (*uniquement en M2*) **CA CP**

 Retrouvez le détail des formations sur notre site **www.f3s.unistra.fr**



La faculté en chiffres

 **1 930** étudiant·es

 **15** formations dont **9** ouvertes à l'alternance

 **60** enseignant·es et **270** intervenant·es

 **2** laboratoires de recherche

Les avantages financiers



La possibilité de suivre une formation diplômante et **gratuite**.



Une **rémunération** tout au long de sa formation.



Une **embauche facilitée** grâce à l'aide exceptionnelle de l'Etat de 6000 euros pour un.e alternant.e en 2024.



Un **statut de salarié·e** avec les mêmes droits : 5 semaines de congés, cotisation retraite, assurance chômage, mutuelle d'entreprise, accès au comité social d'entreprise...



L'**accès à des aides** dont bénéficient les alternant·es : la prime d'activité, les allocations logement, l'aide à la mobilité.

Les avantages humains



Acquérir des **compétences professionnelles**



Contribuer au **partage d'expériences**, entre les savoirs universitaires et les savoir-faire professionnels



Un **accompagnement** individualisé grâce au suivi d'un·e tuteur·rice ou d'un·e maître d'apprentissage.



Travailler sur des **missions concrètes** au même titre qu'un·e salarié·e



Se créer un **réseau professionnel** dans son secteur d'activité



Favoriser son **insertion professionnelle**

Les modalités de contrat

→ Le contrat d'apprentissage

Public

16 à 29 ans (aucune limite d'âge pour les personnes en situation de handicap)

Contrat

CDI ou CDD de 6 mois à 3 ans, période d'essai de 45 jours (25% de temps à l'université)

Secteurs concernés

Secteur privé et secteur public non industriel et non commercial

€ **Rémunération**

Apprentissage	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
DEUST 1^{ère} année Master 1^{ère} année	43 % du SMIC	53 % du SMIC (ou du minimum conventionnel)	100 % du SMIC (ou du minimum conventionnel)
DEUST 2^{ème} année Licence pro Master 2^{ème} année	51 % du SMIC	61 % du SMIC (ou du minimum conventionnel)	100 % du SMIC (ou du minimum conventionnel)

→ Le contrat de professionnalisation

Public

16 à 25 ans | demandeurs d'emploi de 26 ans et plus | bénéficiaires du RSA¹ et de l'ASS² | personnes ayant bénéficié du CUI³ | personnes en situation de handicap sans limite d'âge

Contrat

CDD ou CDI, de 6 à 12 mois (ou 36 mois selon la situation) dont 15% de temps à l'université

Secteurs concernés

Secteur privé uniquement

 Accéder au **simulateur de rémunération** pour le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation.

€ **Rémunération**

Professionnalisation	Moins de 21 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
Titulaire d'un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat	65 % du SMIC	80 % du SMIC (ou du minimum conventionnel)	100 % du SMIC (ou 85 % du minimum conventionnel)

1. Revenu de solidarité active | 2. Allocation spécifique de solidarité | 3. Contrat unique d'insertion

1

🎯 Cibler les entreprises et le marché

→ Consultez les offres publiées sur les job boards et sur les sites des entreprises :

apprentissage-grandest.fr | cadreemploi.fr | alumni.unistra.fr
estjob.com | letudiant.fr | loffredemploi.fr | candidat.pole-emploi.fr
indeed.fr | jobijoba.com | monster.fr | keljob.com | meteojob.com

→ Consultez les offres publiées dans la fonction publique : [PASS](#)

→ Participez au forum «[STAPS : osez l'alternance !](#)».

→ Listez toutes les structures (privées / publiques) dans votre secteur à l'aide des annuaires en ligne (ex : europages.fr...).

→ Identifiez les entreprises qui recrutent régulièrement des alternant·es dans votre domaine et votre secteur géographique grâce à [la bonne alternance](#) ou à l'[association Profession Sport et Loisirs Alsace](#).

→ Repérez les entreprises qui recrutent ou qui ont des projets grâce à la presse professionnelle et les sites relatifs à l'actualité économique en région ([ADIRA](#), [Journal des entreprises Alsace](#), [Point éco Alsace](#), [APEC](#)...).

→ Développez votre réseau professionnel (ancien·nes diplômé·es / [alumni](#), réunions thématiques, réseaux sociaux...).

→ Besoin d'un accompagnement spécifique ?

- pour l'apprentissage transfrontalier : [EURES](#)

- pour un accompagnement au handicap : [Action et Compétence](#)

2

Envoyer une candidature spontanée / répondre aux offres correspondant à votre formation

→ Envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation) à l'entreprise en ciblant le bon interlocuteur.

→ N'oubliez pas de relancer l'entreprise (10 jours après l'envoi) pour réitérer votre intérêt et prendre connaissance de l'avancée du processus de recrutement.

3

Élaborer son dossier pour l'entrée en formation

Plateformes d'admission de l'Université de Strasbourg :

→ **Parcoursup** pour les premières années de l'enseignement supérieur

→ **Mon Master** pour les premières années de master

→ **E-candidat** pour les autres années

Rendez-vous sur **f3s.unistra.fr** pour connaître les dates de candidatures.

4

Signer son contrat avec l'entreprise

Une fois l'entreprise trouvée (et sous réserve d'acceptation en formation), prenez contact avec le **SFC** pour établir un contrat de professionnalisation, ou le **CFAU** pour un contrat d'apprentissage.

Le contrat pourra ensuite être signé avec l'entreprise d'accueil.

Contacts

 **Se renseigner sur l'offre de formation en alternance et les démarches**

Faculté des sciences du sport


✉ fss-alternance@unistra.fr

☎ 03 68 85 63 21

Espace Avenir

✉ espace-avenir@unistra.fr

☎ 03 68 85 63 00

 **Mettre en place un contrat**

➤ d'apprentissage

CFA Universitaire

✉ cfau@uha.fr

☎ 03 89 33 65 90

➤ de professionnalisation

Service de formation continue

✉ sfc-contact@unistra.fr

☎ 03 68 85 49 20



@Faculté des sciences du sport de Strasbourg



Faculté

des **sciences du sport**

Université de Strasbourg